

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 5 (2003)
Heft: 3

Rubrik: ASEP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le comité central de l'ASEP
(de gauche à droite): Heinz Trachsel,
Thomas Egloff, Gregor Wick,
Michael Grünert, Pia Naef,
Joachim Laumann, Ruedi Schmid,
Andres Hunziker, Laurent Kling.

Assemblée des délégués

La qualité a un prix

Les délégués de l'Association suisse d'éducation physique à l'école se sont retrouvés début mai à Altdorf, dans le canton d'Uri. Au centre des débats, entre autres, la hausse des cotisations.

Roland Gautschi

Dans son allocution de bienvenue, Tumasch Cathomen, président du groupe parlementaire responsable du sport dans le canton, a relevé les forces et faiblesses du sport scolaire uranais. Furent ainsi mentionnées par exemple la mauvaise fréquentation des cours de formation continue ou les grandes différences qualitatives au niveau de l'enseignement du sport selon les écoles. Des problèmes qui ne laissent pas l'ASEP indifférente...

Des mots sans complaisance

Joachim Laumann, président de l'ASEP, n'a pas mâché ses mots pour dénoncer la passivité d'une grande partie des membres de l'ASEP. Pas moins de sept associations cantonales n'avaient même pas daigné répondre – positivement ou négativement – à l'invitation du comité! Le président a en outre exhorté les membres présents à se manifester aussi sur des sujets autres que les discussions financières, comme le démantèlement progressif de l'éducation physique et du sport.

Walter Mengisen, directeur de l'École fédérale de sport de Macolin s'est réjoui pour sa part des aspects forts de la collaboration entre l'Office fédéral du sport et l'ASEP. L'élaboration des standards de qualité et la formation continue des enseignants en sont les deux principaux exemples.

«Oui» à la hausse des cotisations

La proposition d'augmentation des cotisations de 25 à 40 francs pour l'année 2004 avait déjà été soumise par écrit aux associations cantonales, au mois de février. Plusieurs raisons avaient motivé cette décision: diminution du nombre des membres, professionnalisation partielle de l'association en raison du manque de bénévoles prêts à s'investir, renforcement de l'ASEP dans le paysage sportif national. En outre, la dernière augmentation remontait à dix ans. Une contre-proposition de l'association zurichoise voyait d'un meilleur œil une augmentation moins radicale à 30 francs. La représentation zurichoise a justifié sa proposition par la spécificité

de l'organisation du sport scolaire dans le canton. La grande partie des instituteurs et institutrices, par ailleurs membres de l'ASEP, ne goûteront certainement pas cette augmentation et se demanderont quelles prestations supplémentaires leur seront proposées en contrepartie. Pour éviter des démissions en masse, l'association zurichoise aurait donc préféré une augmentation en rapport avec le renchérissement. La discussion qui suivit montra que la majorité des membres était prête à accepter la proposition de l'ASEP. Le vote (44 oui, contre 9 non) approuva cette tendance. Joachim Laumann lança un appel aux délégués pour qu'ils communiquent de manière correcte cette décision. **m**

ntaire Commentaire Commentaire Commentaire Co

Le vent en poupe

L'ASEP traverse en ce moment une période intéressante. La Confédération lui a confié un nouveau mandat, riche en responsabilités: l'élaboration de standards de qualité pour l'éducation physique à l'école. Après le rude combat pour le maintien de l'ordonnance fédérale qui réglait le nombre d'heures d'éducation physique, l'ASEP se voit donc attribuer une nouvelle occasion de se profiler sur la scène politique pour défendre les intérêts de la formation des écolières et écoliers dans le domaine du mouvement et du sport.

L'ASEP sort renforcée de cette assemblée des délégués en terre uranaise. Les membres ont montré leur volonté de partager la res-

ponsabilité du comité, notamment en acceptant la hausse des cotisations. Une sage décision en prévision du futur. Mais comment réagiront les maîtres et maîtresses d'éducation physique? Certainement bien, car ils savent que de nouvelles structures professionnelles, implantées au niveau politique, peuvent seules garantir l'amélioration qualitative de l'enseignement du sport à l'école. Bien sûr qu'il faudra un peu de patience, mais une chose est certaine: en soutenant l'ASEP, nous participons au développement d'une éducation du mouvement qualitative et durable!

Nicola Bignasca